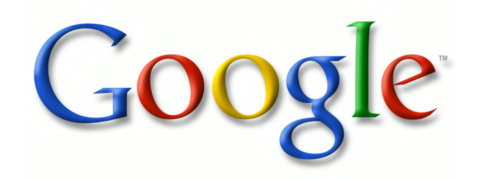
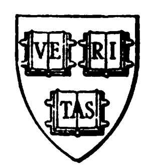
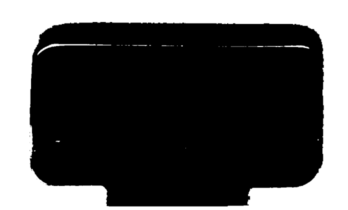




Soc 6870 19
WIDENER LIBRARY
HX JIKE Z
Les Faux - Freres . 1784
Digitized by Google


VE RI
TAS



LES FAUX-FRERES, OU LA VÉRITÉ DANS UN PLUS GRAND JOUR.

Ouvrage curieux, intéreſſant & propre à amener inſenſiblement à la connoiſſance des erreurs, des abus & des préjugés qui regnent dans le monde.

*PAR M. ***.*

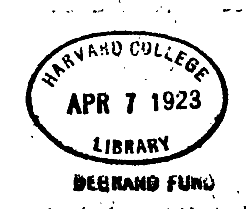
Vitam impendere vero.
Pen. de J. J.

A AMSTERDAM,

Et ſe trouve à PARIS,

Chez BELIN, Libraire, rue Saint-Jacques, près celle du Plâtre.
BAILLI, rue Saint-honoré, vis-à-vis la Barriere des Sergens.

M. DCC. LXXXIV.


HARVARD COLLEGE
APR 7 1923
LIBRARY

AVIS

PRÉLIMINAIRE.

L'AMOUR de la vérité qui a inspiré ce petit Ouvrage n'est pas l'affaire du moment. Si la critique en général est facile, il n'en est pas de même quand on veut la rendre utile : & comme critiquer, pour l'envie seule de flatter ou de décrier un Ouvrage, ou un Auteur, ou une Société, c'est le propre des ames viles & abjectes, qui ne font que prouver de plus en

plus combien l'homme ſe rend mépriſable, lorſqu'il ſuit trop facilement l'impulſion de ſes paſſions, c'eſt un écueil que j'ai cru devoir éviter, en tâchant, autant qu'il m'a été poſſible, dans le cours de ce petit Ouvrage, de ne parler que d'après les faits, & de n'oppoſer que des faits ou des raiſons inconteſtables aux erreurs & abus que j'ai entrepris de combattre. Mais, à ce ſujet, je dis : Si attaquer un Corps, une Société pour les rendre utiles à l'humanité, lorſqu'ils s'y ſont formellement engagés, c'eſt leur rendre

un ſervice eſſentiel, puiſque c'eſt les rappeller à leur devoir ; ſi en tracer les moyens, en applanir les difficultés, & cela ſans particularités, c'eſt leur rendre un ſervice encore plus grand : car il ne ſuffit pas de fronder des erreurs ou des abus, il faut encore en préſenter les moyens radicaux, pour en rendre l'exécution facile ; j'aurai pour lors rempli la tâche que je me ſuis impoſée ; & je ſerai parvenu à prouver à la Société générale, quelle eſt l'étendue de mon reſpectueux dévouement ; parce que, dans aucuns de mes

Ecrits, je n'aurai jamais d'autre but que celui de lui plaire & de lui être agréable.



LES



LES FAUX-FRERES, OU LA VÉRITÉ DANS UN PLUS GRAND JOUR.

QUAND le masque est levé, lorsque les Membres qui composent une Société n'ont point de honte d'en enfreindre les Regles & les devoirs, l'union & l'intimité cessent ; il n'y a plus de Fraternité ; & le respect que chacun se doit à lui-même, se perd au milieu de tant de désordres.

On imagine bien que c'eſt de la Maçonnerie dont je veux parler, à cauſe du peu d'intimité qui regne aujourd'hui parmi les Francs-Maçons; mais il s'en faut bien que la Maçonnerie ſoit parvenue encore à ce degré de défaillance. Les vérités qu'elle enſeigne à ſes Membres, ont paru de un trop grand jour, pour n'avoir pas conſervé tous les égards qu'elle s'eſt méritée de tous les tems dans la ſociété & dans l'eſprit des hommes éclairés. Un des plus grands Rois de la terre ne s'en ſeroit pas déclaré le Chef & le Protecteur dans ſes Etats, ſi elle eût renfermé, dans ſa morale, des principes contraires à la charité chrétienne & aux bonnes mœurs. C'eſt la juſtice qu'ont rendu & que rendent tous les jours les hommes ſenſés à Fréderic-le-Grand, Grand-Maître

de toutes les Loges du Nord, de même qu'à tous les Princes Chrétiens dans les autres Etats, qui s'en sont rendus les défenseurs. Mais si, à la louange de la Maçonnerie, on ne peut que faire l'éloge de sa morale, puisqu'elle est connue; &c, s'il existe encore de vrais Maçons sur la surface de la terre, combien n'y en a-t-il pas qui n'en ont que le nom, & qui se rendent indignes tous les jours d'en porter le titre! Aussi, si c'est l'aveu le plus simple que me dicte ma conscience, autant pour venger la Maçonnerie des persécutions qu'on lui a faites en différens tems, que pour démasquer les Maçons qui la déshonorent, avec quelle noble franchise ne dois-je pas en prendre la défense, & dévoiler les erreurs qui ont toujours fait confondre la Société avec les Membres!

A ij

Du secret, je puis dire hardiment que les Francs-Maçons n'en ont pas, si l'on ne peut pas appeller secret, cinq à six mots qu'il n'est permis de prononcer qu'en Loge & entre Freres, & qui tiennent encore à trois grades particuliers; c'est-à-dire, aux grades d'Apprentif, de Compagnon & de Maître, qui sont les trois grades principaux qui caractérisent le Maçon, les autres n'étant que de pure curiosité ou de satisfaction dans ceux qui veulent s'y faire initier. Aussi ne m'arrêterai-je pas sur le prétendu secret des Francs-Maçons, qui, comme on le voit, ne git que dans des mots, qu'on ne sauroit mieux comparer qu'à ces mots qu'on appelle mots d'ordre, que l'on donne à la parade dans le militaire, & qui n'ont été inventés que pour se mettre à l'abri de toute surprise de la

part des ennemis. Mais si, par mon amour pour la vérité, & en ma qualité de vrai Maçon, je ne dois pas en faire de même touchant les abus que le relâchement y a introduits ; c'est sur les abus de la Maçonnerie que je vais m'étendre davantage ; parce qu'ils nous feront mieux connoître ce que c'est que cette Société, & quelle est l'idée juste qu'on doit s'en former dans le monde.

Pour commencer, il faut d'abord se dire à soi-même : Y a-t-il beaucoup de vrais Maçons sur la surface de la terre ?

Pour y répondre, je ne crains point d'avancer, d'après mes recherches & toutes les informations particulieres que j'ai prises, que, s'il y en a quelques-uns, le nombre en est bien modique ; & je puis le dire avec d'autant plus d'assu-

rance, qu'ayant vu & fréquenté des Loges en France, en Angleterre, en Hollande, & en Amérique, où j'ai voyagé pendant l'espace de dix-huit à vingt-ans; & y ayant, par cette même raison, connu plusieurs Francs-Maçons, par-tout je les ai trouvés les mêmes: Faux-Freres & parjures; parce qu'il n'y en a peut-être pas un qui puisse dire: *J'ai aidé & secouru mes Freres, Francs-Maçons, autant que je l'ai pu, dans leurs nécessités & dans leurs besoins*: ce qui est le premier reproche qu'on peut leur faire.

Je sçai bien qu'il y en a eu quelquefois qui ont obligé ou rendu services à quelques Freres ou amis qui leur étoient recommandés; j'ai bien vu encore dans les Papiers-Publics, qu'il y a eu des Loges qui se sont cotisées, & qui ont

fait de belles actions publiques, en dotant de pauvres filles, & en se chargeant de l'éducation de quelques enfans, &c. Mais quelles étoient la plupart de ces actions ? Je veux bien croire qu'il y en avoit quelquefois de très-pures, & dans qui l'ostentation n'avoit point de part : mais étoit-ce là des actions que des vrais Maçons auroient dû rechercher & faire, pour mieux dire, afin de ne pas faire pressentir qu'elles n'étoient la plupart que d'apparat, & pour en imposer au peuple crédule?... Je le dirai encore, & je ne crains pas de juger la question : si la charité est un des devoirs les plus essentiels parmi les hommes, elle est un engagement double pour un Franc-Maçon envers ses Freres dans le besoin ou dans la nécessité : d'abord, comme Chrétien, par la

promesse qu'on a faite pour lui à son baptême : ensuite, comme Maçon, par celle qu'il a faite lui-même en se faisant recevoir, & qu'il réitère toutes les fois qu'il va en Loge : aussi je soutiendrai avec fondement, que toutes les charités publiques des Francs-Maçons, quoique bien faites au fond pour ceux qui les reçoivent, ne font que décéler contr'eux, parce qu'elles sont contre leurs Statuts ; &, pour le prouver, je n'ai pas besoin de faire de grands efforts.

Il n'y a personne qui ne convienne, que toutes les fois que des hommes se sont engagés, par serment, de faire quelque chose, ou de pratiquer telle ou telle vertu, ils n'y soient forcés en conscience & en honneur. J'irai plus loin : comme il y a des pays où l'on ne fait pas un

ferment aussi légérement que dans d'autres, un serment où la promesse d'honnête homme, sont la même chose pour tout ce qui s'appelle honnêtes-gens. Or, les Francs-Maçons, en prenant le premier grade d'Apprentif, au lieu de se contenter de promettre, *jurent de garder, non-seulement le secret de la Maçonnerie*, mais encore *de se dépouiller, autant qu'il est possible, envers leurs Freres* dans l'adversité..... Si le fait est incontestable, & s'il n'y a pas un Franc-Maçon qui puisse dire le contraire, je demande si, d'après la conduite que tiennent la plupart, il y en a beaucoup qui puissent dire : « J'ai rempli mes devoirs, non-seulement de Chrétien, envers tous les » malheureux que j'aurois pu soulager, » mais même je me suis dépouillé pour

» secourir mes Freres, Francs-Maçons,
» dans l'adversité ». Oui, je le répete :
il y a très-peu de vrais Maçons, quoiqu'il y en ait plusieurs qui prétendent l'être ; & pour qu'on n'en puisse plus douter, je vais transcrire & rapporter le passage tel qu'il est dans l'instruction ou dans le Cathéchisme des Francs-Maçons, au grade d'Apprentif.

Après leur avoir fait diverses questions relatives à leur Grade, le Grand-Maître leur demande :

D. « En quel état étiez-vous alors » ?

R. « Ni nud ni vêtu, mais d'une
» façon décente, & dépourvu de tous
» métaux ».

D. « Pourquoi ni nud ni vêtu » ?

R. « Parce que la vertu n'a pas besoin
» de paroître avec éclat, & que tout
» Maçon doit se rapprocher de l'in-

» nocence & de cet heureux tems au-
» quel il plut à Dieu de créer le premier
» homme, & nous marquer que nous
» devons *nous dépouiller, autant qu'il*
» *nous est possible, envers nos Freres dans*
» *l'adversité* ».

S'il est donc clair, d'après un engagement aussi solemnel, qu'un Franc-Maçon qui dédaigne de secourir ses Freres dans leurs besoins, & de les aider, autant qu'il lui est possible, pour se tirer d'embarras, se condamne par sa propre bouche, & s'avoue lui-même coupable toutes les fois qu'il y manque; il est incontestable que c'est un fourbe, si, en se soumettant *à se dépouiller pour secourir ses Freres dans l'adversité*, il en a fait le serment sans en avoir eu l'intention; de même qu'un parjure, si, pouvant les secourir sans se déranger, il ne l'a pas

fait toutes les fois que l'occasion s'est présentée.

Mais, ne nous arrêtons pas à ces seules démonstrations ; suivons maintenant les Francs-Maçons dans leurs trois grades, afin de mieux les connoître; c'est-à-dire, pour pouvoir mieux les démasquer, & leur faire sentir toute l'importance de leurs devoirs & de leurs engagemens.

Comme d'Apprentif, quelque tems après, un Maçon devient Compagnon, pour lors il renouvelle son premier engagement, & on lui donne une nouvelle instruction qui n'est pas moins admirable que la premiere.

Après toutes les différentes instructions relatives à son grade, on lui demande, quand il est Compagnon :

D. « Pourquoi les Francs-Maçons,

» qui ne bâtissent point d'édifices ex-
» térieurs, portent-ils des instrumens
» de Géométrie (instrumens que tout
» le monde connoît), l'équerre, le ni-
» veau & la ligne d'à-plomb, que plu-
» sieurs Maçons portent en forme de
» bijoux » ?

R. « C'est que l'équerre est le sym-
» bole de nos mœurs ; le niveau, celui
» de l'égalité qui doit régner entre
» nous ; & la ligne d'à-plomb signifie
» que tous les biens dont nous jouis-
» sons, nous viennent d'en haut ».

S'il seroit donc impossible de voir une
morale plus sublime, & des sentimens
plus beaux, & si les Francs-Maçons prati-
quoient tous leurs engagemens, on n'en
verroit pas, à coup sûr, autant de
parjures ..... Premiérement, parce que
les mœurs d'un Franc-Maçon devroient

être toujours pures, puisque l'équerre en est le symbole. Secondement, que s'il est utile & même nécessaire, dans la société générale, qu'il y ait des distinctions d'états pour contenir le peuple, & lui imprimer du respect pour ses supérieurs (dès qu'il faut qu'il y en ait quelques-uns qui commandent, & d'autres pour rendre la justice aux autres), cette égalité, que reconnoissent les Francs-Maçons, qu'il doit y avoir entr'eux & leurs Freres, devroit au moins leur rappeller tous les jours leurs devoirs particuliers, d'une part, & celle de Frere Maçon, d'une autre. Troisiémement, que si la ligne d'à-plomb leur dit que tous les biens dont ils jouissent leur viennent d'en haut, ils ne devroient jamais ignorer qu'il n'y a point d'espece de services

qu'un Maçon ne doive rendre à ses Freres dans le besoin, ou, du moins, qu'il ne doive chercher à leur faire rendre, s'il ne le peut par lui-même, en mettant tout intérêt de côté... Mais non : on voit tous les jours que de pauvres Francs-Maçons recevront des services plus grands des étrangers que de leurs Freres ; & ils appellent cependant ces éttangers *Prophanes*, parce qu'ils ne sont pas initiés dans leurs mysteres. Aussi, s'il seroit permis de leur demander, en prenant le mot de *Prophane* à la rigueur, si ce n'est pas eux plutôt qui *prophanent* leurs mysteres, que les éttangers qui les ignorent ? Il n'y a pas de doute à présent, qu'un Maçon, en recevant le grade de Compagnon, ne contracte réellement un nouvel engagement plus obligatif que

le premier; & qu'il ne ſoit doublement coupable, toutes les fois qu'il dédaigne de reconnoître un de ſes Freres dans l'adverſité, ou qu'il ne lui rend pas tous les ſervices qu'il eſt en ſon pouvoir de lui rendre ou de lui faire rendre.

Mais ce qui va faire mieux connoître ce que c'eſt que la Maçonnerie & les Francs-Maçons, ce ſont les allégories continuelles de leurs inſtructions avec les textes ſacrés & les myſteres de la Religion; quoiqu'avant d'entrer cependant plus avant en matiere, je crois devoir rappeller que, pour peu qu'on ait oui parler d'une Loge de Francs-Maçons, on ſait qu'elle repréſente le Temple de Salomon en abrégé, qu'elle forme un carré long, qu'elle a deux colonnes, & qu'elle eſt décorée de

de différens ornemens, qui ſont autant d'attributs maçonniques ; & que ſi elle n'a pas ſept marches pour y entrer, elles ſont figurées ſur un tapis qui donne toujours une idée de l'entrée du Temple qu'elle repréſente.

On leur demande enſuite :

D. « Combien y a-t-il de ſortes de » Maçons » ?

R. « De deux ſortes : le Maçon de » théorie & le Maçon de pratique ».

D. « Quel eſt le devoir d'un Maçon » de théorie » ?

R. « De fuir le vice & de pratiquer » la vertu ».

D. « Qu'apprenez-vous étant Maçon » de théorie » ?

R. « Une bonne morale, à réprimer » nos mœurs, & à nous rendre agréa» bles à tout le monde ».

D. « Qu'est-ce qu'un Maçon de pra-
» tique » ?

R. « C'est l'Ouvrier Tailleur-de-pierre
» qui travaille à élever des perpendi-
» culaires sur leurs bases ».

D. « Quels sont ses devoirs » ?

R. « D'élever des temples à la vertu,
» & des prisons au vice ».

D. « Quelles sont les qualités d'un
» Maçon » ?

R. « Force, sagesse & beauté ».

D. « Comment réunit-il ces trois
» qualités ensemble » ?

R. « La force pour soutenir, la sa-
» gesse pour inventer, la beauté pour
» orner ».

D. « Où étoit placée votre Loge ?

R. « Dans la vallée de Josaphat, au
» pied de la plus haute montagne, où
» l'on n'a jamais entendu femme parler,

» coq chanter, ni chien abboyer ».

D. « A qui étoit dédiée votre Loge » ?

R. « A S. Jean de Jérusalem ».

D. « Pourquoi » ?

R. « Parce que, du tems des guerres » de la Palestine, les Chevaliers Maçons » se réunirent à ceux de Jérusalem, & » tinrent leur premiere assemblée dans » l'Église, & ce le jour de S. Jean »: (ce qui nous découvre à présent l'ancienneté de la Maçonnerie, qui faisoit partie de l'ancienne Chevallerie).

D. « Aviez-vous des ornemens dans » votre Loge » ?

R. « Oui : nous en avions trois ».

D. « Quels étoient-ils » ?

R. « La Houpe dantelée, le Pavé » mozaïque, & l'Etoile flamboyante ».

D. « Quels sont leurs usages » ?

R. « La Houpe dantelée sert à orner

» les extrêmités du Temple; le Pavé
» mozaïque, à orner l'entrée; & l'Etoile
» flamboyante, placée au milieu, ser-
» voit à l'éclairer ».

D. « Aviez-vous une porte » ?

R. « Oui : nous en avions une très-
» grande ».

D. « De quelle hauteur étoit-elle » ?

R. « Si haute qu'aucun Prophane ne
» pouvoit y entrer ».

D. « Aviez-vous des marches » ?

R. « Oui : nous en avions sept ».

D. « Que signifient-elles » ?

R. « Les sept péchés mortels que tout
» Maçon doit éviter ».

C'est-à-dire, qu'un Franc & *vrai* Maçon ne doit être, ni orgueilleux, ni *avare*, ni débauché, ni envieux, ni emporté ou *colere*, ni gourmand, & enfin ni paresseux, comme tout bon

Chrétien, afin de n'avoir pas à se reprocher d'avoir négligé d'aggrandir sa fortune par des voyes licites & honnêtes, pour secourir ses Freres dans l'adversité & dans le besoin.

Or si, avec une morale aussi pure, & qu'on ne cesse pas de répéter en Loge toutes les fois que les Francs-Maçons s'assemblent, il y en a plusieurs qui se dérangent & qui oublient même jusqu'à leurs devoirs les plus essentiels; ce n'est pas, comme on le voit, la faute de la Maçonnerie en elle-même, ni de ses instructions, qui ne peuvent être plus sages ni plus légales; mais celle en général des Francs-Maçons, qui ne portent pas assez de délicatesse dans le choix de ceux qu'ils initient à leurs mysteres: car on y voit jusqu'à des Prêtres & des Moines, des Cuisiniers, des... des...,

ou, pour mieux dire, des gens de tout état & condition ; ce qui forme une bigarure & une confuſion choquantes. Mais comme ce n'eſt pas tout-à-fait la faute des Loges conſtituées de nos jours, & que l'abus vient de plus loin, il eſt bon encore de le faire connoître.

On ſçait qu'autrefois toutes les aſſemblées des Francs-Maçons n'étoient pas auſſi communes & auſſi libres qu'elles le ſont aujourd'hui ; qu'elles étoient même défendues, & qu'on perſécutoit les Maçons, lorſqu'on les trouvoit raſſemblés. S'il n'en falloit pas davantage pour inſpirer l'envie à pluſieurs perſonnes de ſçavoir ce que c'étoit que la Maçonnerie, on ne doit pas être étonné ſi enſuite les Maçons, quand on a vu que leurs aſſemblées n'étoient pas dangereuſes, ſe ſont autant multipliés.

Mais aussi, qu'en est-il résulté ? Que cette multiplicité de Francs-Maçons, loin de concourir à l'avantage de la Maçonnerie, n'a tourné, pour lors, qu'à sa confusion.

Comme il suffit d'être cinq ou sept Maçons pour former une Loge juste ou parfaite, delà sont venues ces Loges *bâtardes* qui se sont élevées de tous côtés, & qui, ne pouvant rassembler assez de fonds pour fournir aux frais d'une Loge, ont reçu des Freres à tout venant pour faire de l'argent, sans avoir égard à l'espece de monde; parce qu'il est des hommes à qui tout est bon, pourvu que leurs désirs se satisfassent.

On a bien voulu ensuite remédier à cet abus; c'est-à-dire, les Maçons de Loges constituées ont cru qu'en ne reconnoissant

pour vrais Maçons, que ceux qui étoient Membres de Loges constituées, & en enjoignant à chaque Maçon à se munir d'un certificat pour justifier qu'il n'étoit pas de Loge *bâtarde*, cela remédieroit au mal. Mais ces précautions ont-elles ajouté à la perfection de la Maçonnerie? Les Membres des Loges constituées en ont-ils été & en sont-ils meilleurs? La charité & la fraternité sont-elles plus grandes entre Freres? Et, en un mot, peut-on dire que toutes les fois qu'un Franc-Maçon se trouve gêné, embarrassé, ou, pour mieux dire, dans le besoin, il est assuré de trouver, parmi ses Freres, de bons & véritables amis? « Oh! non, répondront-ils. Nous con» venons bien que c'est-là la base fon» damentale de la Maçonnerie; mais » ce n'est pas la regle, tout-à-fait, que

» nous suivons. Nous n'ignorons pas
» encore qu'on nous l'a fait promettre
» & même jurer en nous recevant
» Maçon ; mais nous ne regardons pas
» cette promesse comme obligatoire.
» Au reste, ce qui le prouve, c'est qu'il
» ne paroît pas qu'on ait eu jamais ces
» vues dans les Réglemens qu'on a faits,
» puisqu'on a laissé, au contraire, la
» liberté à chacun de faire & penser,
» comme il voudroit, à ce sujet : aussi
» nous contentons-nous, en Loge,
» d'exécuter nos travaux, sans nous in-
» former de ce qui peut se passer au-
» dehors à l'égard des Freres qui peu-
» vent être dans l'adversité .... ».

Si c'est, en effet, tout ce que l'on peut conclure de l'état de la Franc-Maçonnerie aujourd'hui, à en juger, non-seulement par les apparences, mais

même par les faits (car ce font les propos qu'on m'a tenus de tous les côtés, ce qui m'a réellement fait regretter mille fois le ferment que j'ai fait), je laiffe à penfer, fi on ne pourroit pas dire qu'il en eft dans la Maçonnerie comme dans la Religion : que quoique tout le monde fçache qu'il n'y a point de devoir plus facré que la charité, puifque la charité eft de précepte naturel, comme de précepte divin, chacun l'interprête à fa fantaifie ; & que fi, cependant, on ne ceffe de l'enfeigner tous les jours dans les Temples & dans les Eglifes, c'eft que ce Précepte eft fi mal entendu de la plupart des hommes, & fi mal rempli par ceux qui devroient donner l'exemple, qu'il n'eft pas étonnant qu'il en foit de la Maçonnerie comme de la Religion.

Je ne m'attacherai pas, à la vérité, à développer ce Précepte dans son étendue, pour en faire connoître toute l'importance & le devoir ; mais j'en dirai assez cependant pour les Francs-Maçons, qui sont ceux que j'ai l'intention d'instruire plus particuliérement par ce petit ouvrage.

On s'imagine assez communément, dans le monde, qu'il suffit de faire la charité, ou d'assister les pauvres malheureux dans leurs détresses, pour pouvoir dire : j'ai fait, à ce sujet, tout mon devoir. Mais, est-ce là toute l'étendue du Précepte de la charité ? Non : comme il y a de deux sortes de pauvres dans le monde, le pauvre & l'indigent; c'est-à-dire, le malheureux qui ne peut pas travailler ; & l'indigent, celui que des accidens ont plongé dans le malheur,

& qui travailleroit s'il étoit fecouru; ou mis à même de faire quelque chofe, c'eft ce que l'on n'entend pas dans le monde ; ou que, fi on le fçait, c'eft fur quoi on cherche à s'aveugler : erreur qui malheureufement regne dans tous les Etats.

Auffi, qu'en réfulte-t-il? Que l'homme aifé, & qui fe modele fur les riches, ne donne que le moins qu'il peut, croyant qu'il fuffit d'affifter un malheureux dans les feuls befoins de la vie, pendant que le Précepte diftingue deux efpeces de Pauvres, & deux devoirs effentiels ; & que, par la même raifon, les Francs-Maçons, qui voient le Précepte de la charité fi mal exécuté par ceux fur-tout qui devroient leur donner l'exemple, fe croient en droit de fuivre, eux auffi, le torrent, dès que les riches,

comme ceux qui devroient leur donner l'exemple, je le répete, ſont les premiers à tranſgreſſer la Loi & les Commandemens. Mais comme les Francs-Maçons n'en ſont pas pour cela plus excuſables, tâchons de leur démontrer, par leurs propres inſtructions, que, ſi le monde veut bien être encore dans l'erreur ſur ce chef, un Franc-Maçon n'eût jamais dû s'y laiſſer ſurprendre, dès qu'il a tant fait de ſe faire recevoir Franc-Maçon.

On leur demande encore :

D. « Que vous a-t-on mis dans la » bouche, lorſqu'on vous a reçu Ma-» çon » ?

R. « Le ſecret ».

D. « Où le gardez-vous » ?

R. « Dans le cœur ».

D. « Où en eſt la clef » ?

R. Dans une boëte, dont les ressorts
» sont d'ivoire ; & c'est une langue si
» bien épurée, qu'elle n'a jamais dit que
» du bien de ses Freres, tant présens,
» qu'absens ».

Je m'arrêterai-là un moment, parce qu'on pourroit me reprocher, peut-être, d'avoir révélé le secret de la Maçonnerie, après avoir fait serment de le garder, & d'en observer tous les engagemens.

Il y a deux choses essentielles, comme on le voit, dans la Maçonnerie. La premiere, de garder le secret des travaux de la Loge ; & la seconde, d'observer scrupuleusement le Précepte de la charité, particuliérement dans ce cas-ci, en ne disant pas de mal de ses Freres, tant présens, qu'absens.

Qu'ai-je fait ? J'ai seulement attaqué

les erreurs & les abus qui déshonorent la Maçonnerie, & j'ai tâché après de les développer, en séparant la morale des autres parties de son instruction, sans parler mal de personne. Or, je n'ai fait en ceci que tout ce que les vrais Maçons auroient dû faire; car ce seroit bien à présent que je pourrois leur dire hardiment, qu'ils ne sont seulement pas Maçons de pratique, mais même de simple théorie, au lieu de l'être ensemble, & de pratique, & de théorie: *en élevant continuellement des temples à la vertu dans leur cœur, & des prisons aux vices; & en prouvant qu'ils n'ont jamais appris en Loge qu'une bonne morale, de même qu'à réprimer leurs mœurs & à se rendre agréables à tout le monde, comme ils l'ont toujours juré & promis.*

Ainsi donc, si j'ai agi en ceci d'une

maniere différente qu'aucun Maçon ne l'a fait jusqu'à ce jour, je n'ai fait que prouver que je m'étois plus pénétré que personne, des qualités & des devoirs des vrais Maçons; & je dirai plus: que si, dans les Sociétés & dans tous les Corps, on eût suivi la même maxime, il n'y auroit pas eu dans le monde autant de sang répandu que l'histoire nous en fournit d'exemples, & les mœurs de toute façon en seroient meilleures aujourd'hui. Mais, pour mieux nous en pénétrer, tâchons de nous persuader, de plus en plus de l'excellence de l'instruction des Francs-Maçons; & ce sera pour lors que la Société, plus instruite, sera plus à même de juger des qualités d'un vrai Maçon, de ses devoirs & de ses obligations, & ensuite des devoirs, en général, qui sont communs à tous les hommes.

D.

D. « Si un Maçon étoit perdu (de-
» mande-t-on encore à un Franc-Maçon)
» où le trouveriez-vous » ?

R. « Entre l'équerre & le compas ».

D. « Pourquoi ? »

R. « C'eſt qu'un Maçon ne doit ja-
» mais s'écarter de l'équité & de la
» juſtice qui regnent entre les deux
» parties ».

D. « Que doit obſerver un Maçon » ?

R. « Trois choſes : le ſilence, le ſe-
» cret & la charité ».

D. « Pourquoi chaque Maçon de
» théorie doit-il tenir, d'une main, une
» épée ; &, de l'autre, un inſtrument
» de Géométrie » ?

R. « C'eſt, premiérement, que l'épée
» ſert à écarter les Prophanes (nom
» encore que l'on donne aux indiſcrets,
» aſſez curieux pour vouloir connoître

» ce que les Maçons font en Loge). Se-
» condement, que chaque Maçon eſt
» indiſpenſablement obligé de travailler
» dans ſon cœur à la conſtruction du
» Temple du Saint-Eſprit par la charité,
» l'humilité & les autres vertus; en
» combattant les ennemis qui s'y oppo-
» ſent, comme le demon, le monde &
» la chair ».

D. « Pourquoi Salomon ne voulut-il
» pas qu'on entendît le bruit d'aucuns
» outils à la conſtruction de ſon Tem-
» ple, & y fit-il tranſporter les pierres
» & les bois tous préparés » ?

R. « C'eſt pour nous marquer que le
» monde eſt un lieu de bruit & de té-
» nebres, & que la maiſon de Dieu eſt
» un lieu de paix & de repos, & qu'il
» ne faut pas qu'il y ait aucun trouble
» dans notre ame, qui eſt le Temple

» que nous devons élever à Dieu ».

D. « Quels vices un Maçon a-t-il à » éviter » ?

R. « La cupidité & le désir des choses » temporelles ». Or, tout le monde sçait que le Temple de Salomon fut bâti de bois de cédre, dont le Roi de Tyr lui fit présent. Pour lors on demande aux Francs-Maçons :

D. « Pourquoi Salomon choisit-il le » bois de cédre, plutôt que d'autre bois, » pour la construction de son Temple » ?

R. « Comme le cédre est incorruptible, il désiroit que son Temple le » fût aussi, afin d'inspirer par-là à tout » Maçon les sentimens d'amour & de » charité qui doivent être inséparables » entre ses Freres » ?

D. « De quoi étoient couvertes les » pierres du Temple » ?

R. « De lambris de cédre, couverts
» de lames d'or du haut au bas du
» Temple, pour nous marquer la ri-
» cheſſe de Salomon, & la charité qui
» doit regner dans notre ame ».

D. « Comment avez-vous voyagé en
» qualité de Maçon » ?

R. « De l'orient à l'occident ».

D. « Pourquoi » ?

R. » Pour aller répandre la lumiere;
» inſtruire mes Freres dans l'amour du
» bien, & leur inſpirer de plus en plus
» l'amour de la vertu & de la charité,
» leur en donnant l'exemple ».

D. « Quand vous avez été en Loge,
» qu'avez-vous vu » ?

R. « Rien que l'eſprit humain ne
» puiſſe comprendre, & entr'autres
» une grande lumiere dans laquelle
» j'ai apperçu la lettre G.

D. « Que ſignifie la lettre G » ?

R. « Elle ſignifie Dieu, ou plus grand » que nous, & encore Géométrie, ou » cinquieme des ſciences, &c. ». Parce que tout le reſte n'étant relatif qu'à la Maçonnerie pratique, qui ſe trouve mêlé parmi les queſtions ci-deſſus, devient aſſez indifférent.

Mais, ſans avoir beſoin de queſtionner perſonne maintenant, j'oſerois bien aſſurer qu'il n'y en a aucun qui, après avoir lu l'extrait que je viens de donner du Catéchiſme des Francs-Maçons, ou de l'inſtruction qu'ils ſont obligés d'apprendre par cœur, & de ſuivre en conſcience, ne diſe en lui-même : il n'eſt certainement pas poſſible que de tous les Maçons que nous connoiſſons, ou du moins de la plus grande partie, il y en ait beaucoup qui, après avoir

vu & lu une instruction aussi belle, aussi juste & aussi capable de faire, d'un Franc-Maçon, un homme de bien & un homme aussi charitable envers ses Freres qu'envers tous les malheureux, y aient pensé sérieusement; car il n'y en a point, pour peu qu'ils eussent eu de jugement, qui eussent pu s'imaginer, qu'après un serment aussi solemnel, & un consentement aussi marqué, que celui de jurer *de se dépouiller, autant qu'il est possible, envers ses Freres dans l'adversité* (c'est-à-dire, autant que leurs affaires & leurs facultés pouvoient le permettre), il étoit libre à un Franc-Maçon de se sévrer d'un pareil engagement.

Ce que je sçai, c'est que j'ai connu plusieurs Francs-Maçons qui, bien persuadés de cette vérité, quoiqu'ils se fussent interdits les Loges, ne laissoient

pas que d'en remplir les devoirs; & je ne douterois même pas qu'il ne s'en fût trouvé, dans le nombre de ceux qui ont ſuivi le même exemple, qui, ſe repentant d'avoir été ſouvent des ingrats & des parjures, ſe ſont fait une réſolution de réparer leurs erreurs paſſées par une conduite toute oppoſée, en promettant de devenir, dans toutes les occaſions, les amis & les protecteurs de tous les Francs-Maçons que le haſard leur feroit connoître, lorſque le ſort les perſécuteroit; car il ne faut, pour cela, que connoître un peu les hommes, & les avoir conſidérés dans les différens âges de la vie.

Mais ce qui m'étonne & m'étonnera toujours, c'eſt que, parmi le grand nombre des Francs-Maçons qui penſent & réfléchiſſent, il ne s'en ſoit pas trouvé

un plus grand nombre qui aient renoncé à cette Société, quand, après avoir réfléchi ſur la force de leur ſerment, ils ne ſe ſentoient pas diſpoſés à en remplir les devoirs & les engagemens ?

Perſonne n'ignore, & par la même raiſon un Franc-Maçon, que, de toutes les actions de la vie, le ſerment eſt l'acte le plus délicat, & que, pour garder un ſecret, il n'eſt pas néceſſaire de ſerment; car qui a voyagé, a dû s'appercevoir que chez les étrangers, en Hollande ſur-tout, quand on reçoit un Franc-Maçon, on n'exige de lui que la promeſſe d'honnête homme, & qui ſuffit.

On ſçait, de plus, qu'il n'eſt permis de faire ſerment qu'en juſtice; que les loix divines & humaines défendent le ſerment dans tous les autres cas; & que, quiconque participe à un ſerment

aussi formel que celui de la Maçonnerie (*car un Franc-Maçon consent encore à avoir le cœur arraché, le corps brûlé, & ses cendres jettées au vent, plutôt que de révéler le secret* qu'on lui confie), devient aussi coupable & criminel que celui qui le reçoit, de même que celui qui le fait.

Or, comment peut-il tomber sous les sens, que des hommes instruits, comme le sont certains Maçons, aient pu souffrir un abus encore pareil, qui les rend triplement coupables & criminels devant Dieu comme devant les hommes, puisqu'ils agissent & contreviennent également contre les loix, que contre les commandemens de Dieu, qu'ils jurent & promettent d'observer plus fidélement que personne, n'y ayant pas d'assemblée d'instruction où chaque Maçon ne renouvelle le premier

ferment qu'il a contracté, ce qui aggrave encore fon crime ? Si, en effet, la chofe paroît incompréhenfible, il doit donc paroître extraordinaire comment autant de gens, qui fe piquent d'être honnêtes gens, continuent à fréquenter des affemblées auffi pernicieufes à la tranquillité intérieure du citoyen, fi cependant, elles ne peuvent pas l'être au repos de la Société, dès que les affemblées de Francs-Maçons ne font, ni féditieufes, ni turbulentes.

Mais il ne faut pas s'y tromper, & la raifon en eft affez fenfible : comme il n'y a aucun Franc-Maçon qui ne tienne à la Société, & que les mœurs ont été, de tous les tems, corrompues, de même que l'égoïfme porté au plus haut degré d'imperfection, car les hommes ont toujours été mauvais, il ne doit pas être

ſurprenant que l'on voye autant de déreglemens parmi les Francs-Maçons, qu'on croit en appercevoir, puiſque les plus ſimples réflexions ſur la dépravation du cœur de l'homme, en fourniſſent encore la preuve.

S'il eſt indubitable que, dans la Société, tous les états ſe tiennent comme un chaînon, & qu'ils ſont tous dépendans les uns des autres, il ne doit pas paroître étonnant que les erreurs & les abus ſoient auſſi grands dans la Maçonnerie qu'on les connoît, puiſque la Maçonnerie tenant à la Société par toutes ſortes de liens, les Francs-Maçons ne peuvent que reſſembler à tous les Membres qui compoſent la Société, auſſi-tôt qu'ils en ſont partie.

Pour ſe le confirmer, il ne faut d'abord que ſe former une idée des

individus qui composent l'Ordre ou le Corps des Francs-Maçons. Si on y fait un peu d'attention , on s'appercevra bientôt qu'ils ne sont pas l'élite de tout ce qu'il y a de plus parfait en citoyen, puisque la plupart de ceux qui ont eu la foiblesse de se faire recevoir, s'en retirent à cause des erreurs & des abus qui déshonorent la Maçonnerie. Or, le monde étant aussi corrompu qu'il l'est aujourd'hui , il seroit difficile qu'un Corps qui n'est pas formé de tout ce qu'il y a de plus parfait en citoyen, & qui, au contraire, ne montre que la plus grande confusion , fût un modele d'exemple & de charité, puisqu'à peine voit-on, dans le monde, paroître, de tems à autre, des étincelles de cette charité chrétienne qui devroit caractériser tous les hommes.

Si nous considérons ensuite ce que peut enfanter ce mélange qu'il y a dans la Maçonnerie, puisqu'elle se trouve composée de toute sorte d'individus, on concevra facilement qu'un semblable mélange ne peut encore former une excellente Société, tant qu'on y laissera subsister autant d'abus qu'il y en regne, & qu'on n'y portera pas le remede convenable. On aura beau dire que le try qu'on y a fait, en ne reconnoissant pour vrais Maçons que des Maçons de Loges constituées, en doit faire faire la différence : j'en conviendrai pour un moment ; mais cela n'empêchera jamais un Maçon *bâtard* de se dire aussi vrai Maçon que le Membre d'une Loge en regle, puisque les changemens qu'on y a faits, ou les additions, ne sont pas assez grands pour en faire la distinction.

Ainſi donc, s'il étoit avantageux de connoître les Maçons & la Maçonnerie ſous tous leurs rapports, on voit à préſent que s'ils ont toujours été tolérés, & ſi l'on s'eſt aveuglé ſur leur prétendu ſecret comme ſur leurs inſtructions, combien il y auroit de changement, ou, pour mieux dire, de réforme à faire pour en faire des hommes de bien dans tous les points, & des Membres plus utiles à la Société.

Mais, ce qui va achever de les démaſquer, c'eſt le propos d'un Membre de Loge de Province à un de ſes amis, qui, ayant envie de ſe faire recevoir Franc-Maçon, lui demanda ſon avis & conſeil : quoiqu'auparavant je me permettrai de prévenir ſur la réponſe qui pourroit induire à erreur.

Il eſt inutile d'avertir que les Francs-

Maçons, en général, paſſent, dans le monde, pour des hommes de plaiſir & de bonne chere ; & que ſi, dans l'eſprit de quelques-uns, ils paſſent encore pour des hommes de débauche, ce ne ſont pas de Maçons de Loges conſtituées de qui on peut tenir ces propos, mais de ces Maçons de Loges *bâtardes*, qui n'ayant pu, ou ne pouvant pas être admis, ſoit par inconduite, ou par leur état, au nombre des Membres de Loge conſtituée, ſe réuniſſent pluſieurs enſemble, forment des aſſemblées clandeſtines, &, ſous les apparences qu'ils ſont Francs-Maçons, ſe ſervent de ce manteau pour ſe livrer à toutes ſortes de crapule & de déſordres.

En admettant donc la premiere hypotheſe, parce qu'ordinairement après la tenue de la Loge, il y a un banquet,

cette perſonne qui avoit l'envie de ſe faire recevoir Franc-Maçon dans une Loge conſtituée, ayant demandé à ſon ami ce qu'il lui conſeilloit de faire : celui-ci lui répondit en homme d'eſprit : « Devez-vous voyager, ou en avez-» vous l'envie » ? L'autre lui ayant dit que non, & que ce n'étoit que l'eſprit de Société qui l'y engageoit ; pour lors il lui repliqua : « Si vous voulez que je » vous parle en ami, c'eſt de n'en rien » faire, & de garder votre argent. » *Comme on n'exige d'un Maçon aujour-» d'hui qu'une apparence de bon cœur & » un bon eſtomac*, vous voyez main-» tenant combien votre argent ſeroit » inutilement dépenſé ».

Il n'en fallut pas davantage, à la vérité, pour faire renoncer l'externe à la Maçonnerie, dès qu'il vit qu'un homme

homme d'eſprit & de bon conſeil lui parloit avec autant d'énergie que de franchiſe. Ainſi, en peu de mots, voici ce que l'on peut dire aujourd'hui de la Maçonnerie, & comment elle eſt également reſpectée par ſes Membres ; & en général ce que l'on doit penſer des Francs-Maçons, tant qu'on y laiſſera ſubſiſter les erreurs & les abus qui les dèshonorent.

Mais, diront ces grands réformateurs du genre humain, qui s'imaginent qu'il n'y a qu'à détruire, pour réformer les erreurs & les abus qui infectent un Corps ou une Société : « La choſe eſt » bien ſimple ; les Francs-Maçons ſont » des parjures & des Faux-Freres ; il » n'y a qu'à les détruire, défendre » leurs aſſemblées, & ils ne feront plus » des cauſes de ſcandale ; & ſi on en

» faiſoit de même de tous les Corps
» inutiles, tout en iroit mieux ».

J'avouerai bien que de ſupprimer des Corps entiers, ce ſeroit empêcher les abus qui y regnent. Mais, pour vouloir raiſonner de tout, eſt-ce raiſonner ſenſément que de raiſonner de la ſorte ? Je demanderois, à mon tour, à ces grands réformateurs, ſi, dans un Gouvernement ſage & policé, on peut détruire & renverſer auſſi légérement un Corps ou une Société, ſous le prétexte de réformer des abus & des erreurs ? Ne ſeroit-ce pas, au contraire, attaquer les droits & la liberté du citoyen, à qui il eſt libre de faire ce qu'il lui plaît, pourvu que ſes actions ne tendent point à troubler le repos de l'Etat, ni celui de la Société générale ? D'ailleurs, n'y a-t-il pas des moyens plus ſimples

& plus doux pour réformer les erreurs & les abus dans tous les Corps, sans engager l'autorité à se compromettre de la sorte?...

Pour moi je dis, que de détruire & renverser dans un Etat, pour réédifier ou anéantir, c'est, de tous les moyens, le dernier dont l'autorité puisse user, lorsqu'il n'y a que des erreurs ou des abus à combattre; & c'est le parti sage qu'a pris, de tous les tems, le Gouvernement, quand les Corps, dans leur principe, n'étoient ni vicieux, ni préjudiciables à la sûreté de l'État, comme à la tranquillité du citoyen. Je pourrois même ajouter, qu'il n'y eut peut-être jamais une société plus faite pour fournir un modele de réforme que la Maçonnerie & les Francs-Maçons.

La Maçonnerie est d'abord une So-

ciété libre ; dans laquelle on ne force personne à entrer, où l'on n'eſt point lié pour la vie à y demeurer, ſi l'on ne veut, quoiqu'on faſſe un ſerment d'en garder le ſecret (que je répéterai toujours, qui eſt de bien peu de choſe); & où enfin les principes ſoient plus clairs, quoiqu'il y ait des erreurs & des abus révoltans, qui ne ſont cependant pas contre l'Etat, ni contre la tranquillité publique, parce que les erreurs & les abus qu'il y a dans la Maçonnerie n'attaquent directement que les Francs-Maçons, & ne regardent qu'indirectement la Société en général : ſi les Francs-Maçons, contre leur ſerment, contreviennent au précepte de la charité envers leurs Freres, qu'ils promettent remplir dans toute la rigueur.

Or, de quoi s'agiroit-il pour faire

des Francs-Maçons un établissement respectable, & digne d'être admiré par tout bon citoyen ? D'en réformer seulement les abus & les erreurs, & de chercher, qui plus est, les moyens de les multiplier à l'infini, parce qu'il n'y auroit personne qui ne se fît gloire & honneur, à l'avenir, d'être admis dans leur Société. Et je dis :

Comme les erreurs, dans la Maçonnerie, consistent, 1°. dans le serment que l'on croit nécessaire, pendant que la simple promesse d'honnête homme suffit ; 2°. dans l'idée où sont tous les Maçons, ou du moins la plus grande partie, qu'il suffit *d'avoir une apparence de bon cœur* pour être Franc-Maçon ; pendant que le bon sens, la nature, la raison & la Religion leur disent le contraire, & que les principaux abus ne

gissent tous que dans la confusion & le mélange qu'il y a dans cette Société, puisqu'il y a des gens parmi eux assez ineptes & assez insensés pour regarder comme une chanson le serment qu'ils ont fait, *de prometre de se dépouiller, autant qu'il est possible, envers leurs Freres dans l'adversité*, & qui, par ce moyen-là, ne se font pas de scrupule de manquer *à leur parole de Maçons*, qui doit être, pour eux, une parole sacrée; je dirai plus, qu'il est des Maçons encore qui ne rougissent point de dire ouvertement, *qu'un serment est une illusion*, & qu'on peut faire mille sermens pour un, dès qu'on n'a pas l'intention réelle de tromper personne, (ce que j'ai entendu, je l'avoue, avec une espece d'indignation) & qui se livrent avec des sentimens pareils à tout ce que leurs pas-

fions leur fuggerent, à l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandife, la colere, la vengeance & la pareffe, quoiqu'ils n'ignorent pas que toutes les fois qu'ils ont été en Loge, ils ont promis mentalement, en renouvellant leur ferment, de garder le fecret fur ce qui a été dit, fait & délibéré entr'eux, & qu'ils fe corrigeroient de tous ces vices, s'ils s'en étoient rendus coupables, ou au moins qu'ils feroient de maniere à les éviter : je dis donc que lorfque les erreurs & les abus, dans un Corps tel qu'il foit, font une fois connus, rien n'eft plus facile que de les corriger & de les extirper, même jufques dans leurs racines, fi on en a l'envie, ou le courage affez noble pour fe mettre au-deffus des préjugés qui en font quelque fois la feule difficulté,

puisqu'alors il n'y a que la maniere de s'y prendre, & que c'est par-là que l'on connoît les hommes.

Par exemple, l'ignorance & l'aveuglement de la plupart des Francs-Maçons les ayant engagés à se faire recevoir Maçons, sans connoître la force des engagemens qu'ils alloient contracter, il ne s'agiroit, en France, que d'obliger la grande Loge de France, qui est à Paris, de faire des Lettres circulaires qu'elle enverroit dans toutes les Loges constituées du Royaume, pour les prévenir qu'elles eussent toutes à lui envoyer leurs Statuts pour les changer, en les avertissant, qu'ayant l'intention de réformer le ferment que l'on fait à chaque réception, en une promesse d'honneur pure & simple; & de ranimer le zele maçonnique, ou la charité qui

doit régner entre tous les vrais Maçons: tous ceux qui n'auroient pas les sentimens d'en vouloir remplir à l'avenir les devoirs dans la plus exacte régularité, & de promettre d'assister leurs Freres de Loges constituées, dans l'adversité, de tout leur crédit & pouvoir, soit en abjurant l'égoïsme qui déshonore aujourd'hui l'humanité, soit en prenant d'autres résolutions, eussent à se retirer de la Loge ; parce que l'intention de la grande Loge, n'est plus de souffrir tous les désordres qui regnent parmi les Maçons.

Ensuite, que la grande Loge ne pouvant plus tolérer la confusion qui regne également dans la plupart des Loges de Provinces, où l'on y reçoit à tout venant, & pour faire de l'argent, des hommes de tout état & condition, de

même que des Moines & des Prêtres, qui se dérangent par-là de leurs devoirs, il soit fait un try, dans chaque Loge, de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens, & d'en congédier tout les autres; tout comme s'il y a des Loges *bâtardes* ou étrangeres, qui osent s'assembler sous le titre de Maçon, qu'on ait à l'en prévenir, afin qu'elle puisse aviser au moyen qu'elle aura à prendre avec le Gouvernement, pour faire tomber ces assemblées clandestines, qui déshonnorent la vraie Maçonnerie, & la font tourner en dérision; se réservant, au surplus, la grande Loge, de leur faire connoître ses sentimens ultérieurs, & les changemens & additions qu'elle se propose de faire, pour qu'on ne puisse plus, dorénavant, profaner le nom de vrai Maçon.

Oh ! je demande si, en prenant ces moyens, & avec ces seules précautions, sans détruire & renverser la Maçonnerie, qui, par son Institut, ne peut être, ni plus pure dans sa morale, ni plus sage dans l'intérêt de l'Etat (puisque l'Ordre ou le Corps se chargeroit par-là de secourir tous ses Freres dans l'adversité, & en délivreroit la Société), ce ne seroit pas le moyen le plus simple & le plus praticable ? Je ne crains point de le dire actuellement : si la grande Loge prenoit ce parti, elle n'auroit pas seulement à s'applaudir d'un aussi beau changement, mais même elle verroit ce qu'il y a d'honnêtes gens desirer d'être admis à ses Sociétés ; & toutes les fois qu'on désireroit trouver un honnête homme, ce seroit pour lors que l'on diroit que c'est parmi les Francs-Maçons

qu'il faut l'aller chercher ; ſi l'on ne veut pas s'y tromper.

Mais, me repliqueront la plupart de ceux qui, ſentant tous les avantages qu'il y auroit d'être Franc-Maçon, voudroient cependant pouvoir éluder le précepte de la charité chrétienne qui doit régner entre les vrais Maçons, parce que l'intérêt eſt malheureuſement la pierre d'achoppement de tous les hommes. « A quoi bon cette obligation » ſi ſtricte de ſecourir ſes Freres dans » le beſoin ! chacun n'a-t-il pas ſes pa- » rens, qui, en conſcience, ſont plus » obligés que perſonne, à voler au » ſecours de leurs parens dans l'adver- » ſité, puiſque tous les jours on voit » ſe vérifier ces belles paroles, que » DIEU BÉNIT LES FAMILLES DE CEUX » QUI S'ENTRAIDENT ENTR'EUX, ET

» QUE, TOUTES LES FOIS QU'ELLES SE
» DÉSUNISSENT, S'ABANDONNENT OU
» SE MÉPRISENT, LES MALHEURS FON-
» DENT SUR ELLES COMME UNE PLUIE
» DE FEU QUI DOIT LES CONSUMER
» PEU-A-PEU, & que d'ailleurs ce ſeroit
» vouloir arrêter ou empêcher les fa-
» milles de s'entr'aider entr'elles, ſi
» elles voyoient qu'un Franc-Maçon
» trouveroit facilement à l'avenir des
» ſecours de toute eſpece parmi ſes
» Freres » ?

Ah! je vous vois venir, tartuffes du monde, hypocrites, avares & égoïſtes ou Faux-Freres dans toute la force du terme! C'eſt donc à dire que, ſous le prétexte ſpécieux qu'un honnête homme de Franc-Maçon aura des parens riches & dans l'opulence, vous voudriez bannir de la Maçonnerie le ſentiment le

plus pur, & le seul peut-être qui l'a soutenue jusqu'à ce jour, parce que, si tous les Francs-Maçons ne paroissent pas remplir exactement leurs devoirs, ils passent, au moins, pour le faire! Mais, y pensez-vous sérieusement? Comment! vous ignoreriez, méchans hommes, que les plus cruels ennemis d'un homme dans le malheur ou dans l'adversité, & les plus indifférens, sont souvent ses parens, qui le dédaignent, le méconnoissent, & même quelquefois le méprisent, pendant que, s'il étoit dans l'opulence, de tel état qu'il fût, ils lui accorderoient un peu d'estime? Comment! vous ne sçavez pas que l'adversité ou les malheurs d'un homme sont encore souvent ce qui reveille les sentimens de haine, de vengeance & de jalousie des parens contre leurs parens,

pour les empêcher de venir leur demander des ſecours, ſe croire, ſous ce faux prétexte, en droit de leur en refuſer ?.... Comment ! vous ne ſçavez pas encore que, ſi c'eſt un chef de famille qui a eu des malheurs, il y a des parens aſſez forcenés, aſſez odieux, aſſez exécrables pour faire pencher ou attirer ſa femme dans leur parti, l'animer contre ſon mari, ſoulever même les enfans contre leur pere, & les porter, la plupart du tems, à lui refuſer les ſecours que le reſpect & le devoir les forçoient naturellement à lui offrir ? Quoi enfin ! vous voudriez diſſimuler qu'il eſt des femmes encore qui ont le cœur ſi mal placé, & des enfans qui tiennent ſouvent trop du naturel de ſemblables meres, qu'ils renouvellent tous les jours l'hiſtoire de Job ſur ſon

fumier, & qu'il est même affligeant pour l'humanité d'être obligé de croire qu'il existe de pareils monstres dans le monde? Mais, que de choses n'aurois-je pas à répondre à de semblables Maçons, puisqu'en leur disant seulement de réfléchir sur eux-mêmes, & de sonder leur propre cœur, il n'y en a peut-être pas un qui n'y trouvât ces sentimens profondement gravés! C'est pourquoi hâtons-nous d'achever ce tableau, dont l'idée seule, quand on y pense, fait frémir d'horreur; & concluons plutôt que, si jusqu'à présent on a lâché, de tems à autre, des sarcasmes contre les Francs-Maçons, le Public n'a pas toujours eu tort, & qu'ils se les sont très-souvent attirés; ou que, si quelquefois les hommes sont injustes, ils ne le sont pas toujours; parce que si, à cause du

secret

secret des Francs-Maçons, on ne pouvoit que les juger sur les apparences, c'est que leur inconduite & leur maniere de faire ou d'agir, laissoient entrevoir, fort souvent, des jugemens, pour la plûpart bien fondés ; pendant qu'avec quelques changemens & quelques précautions, il eût été si facile de faire de la Maçonnerie le Corps le plus respectable qui eût jamais existé, puisqu'avec les lumieres seulement de la Religion, ils pouvoient remplir le précepte de la charité chrétienne dans toute son étendue, & servir au reste des hommes de modeles & d'exemples.

Aussi, s'il est de l'homme vrai & droit de tâcher de relever les erreurs & les abus qui regnent dans son Corps pour en faire une Société estimable aux yeux de Dieu comme des hommes,

aurai-je à m'applaudir d'avoir eu le courage de rappeller la plupart des Francs-Maçons à leur devoir : si mes représentations, comme je l'espere, ne sont pas inutiles, puisqu'elles sont toutes puisées dans leurs instructions maçonniques, & que leur morale est si pure, que, si un Franc-Maçon doit toujours *travailler à élever dans son cœur un Temple à la vertu*, il n'y eut jamais de vertu plus propre à lui en fournir les moyens, que la charité envers tout le monde, mais plus particulièrement envers ses Freres.

F I N.

